

## Communiqué de presse

Lyon, le 1er juin 2021

# Le Bureau de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes a reçu le 25 mai les six principaux candidats aux élections régionales

Le Bureau de la CCI Auvergne-Rhône-Alpes, composé notamment du Président de la CCI de région et des Présidents des 13 Chambres territoriales de la région, avec leurs Directeurs Généraux, a reçu successivement le 25 mai à la CCI de région les **six candidats aux élections régionales**, crédités d'au moins 5% des intentions de vote.



Un document de synthèse, exprimant les attentes des 400 000 entreprises de l'industrie, du commerce et des services de la région, a, au préalable, été remis à chacun de ces candidats. La vocation de ce document est de relayer les grandes priorités perçues par les acteurs économiques pour répondre au mieux à leurs besoins. Il dresse six priorités pour Auvergne-Rhône-Alpes :

- porter des projets **d'aménagement** durable pour renforcer **l'attractivité** et le rayonnement de notre région ;
- conforter notre place de **1<sup>ère</sup> région industrielle** en France, et dans le monde ;
- guider nos TPE-PME dans leur transformation **écologique** ;
- impulser la **digitalisation** de notre économie régionale ;
- porter une ambition nouvelle pour le **Tourisme**, les activités de **loisirs**, la **Montagne** et le **Commerce** ;
- répondre aux besoins des entreprises en matière de **recrutement** et de **formation**.

[Cliquez ici pour télécharger ce document](#)

Dans un cadre républicain, le Bureau de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes a écouté chacun des 6 candidats concernés, échangé avec chacun d'entre eux sur le volet économique de leurs programmes respectifs et remercie ainsi (par ordre de passage) Fabienne GREBERT (EELV), Andrea KOTARAC (RN), Najat VALLAUD-BELKACEM (PS), Cécile CUKIERMAN (PC LFI), Bruno BONNELL (LREM) et Laurent WAUQUIEZ (LR) pour leur participation.

**Pour Philippe GUERAND, Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes :** « Les élections régionales de juin 2021 constituent un rendez-vous démocratique majeur pour l'avenir économique de notre région. Les compétences du Conseil Régional, qui coordonne l'action des collectivités locales en matière économique, lui permettent en effet d'intervenir de manière structurante dans de nombreux domaines qui concernent les 400 000 entreprises du commerce, de l'industrie, du tourisme et des services, représentées par les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce cadre, la Région constitue un partenaire privilégié de notre réseau consulaire régional et je me réjouis de la qualité des échanges qui ont prévalu à l'occasion de cette séquence-clé du 25 mai dernier avec les six principaux candidats. »

La CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes est la tête de réseau des 13 Chambres de commerce et d'industrie dans la région. Avec 500 élus et 1 500 collaborateurs, les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes forment ainsi le 1<sup>er</sup> réseau public économique de proximité, au service des PME-TPE, des territoires et des porteurs de projets. Les 500 élus et 1 500 collaborateurs sont mobilisés au quotidien pour représenter et accompagner les 400 000 entreprises de l'industrie, du commerce et des services d'Auvergne-Rhône-Alpes.